

## A VENDRE PAR SOUMISSIONS CACHETÉES

MAZILLE

**MAISON sur parcelle de 500m<sup>2</sup> Cadastrée C50  
et PARCELLES :- C48 1070m<sup>2</sup> - C49 560m<sup>2</sup> -C52 9355m<sup>2</sup>  
LIEU DIT « PRES DU PONT »  
VENDUS EN UN SEUL LOT**

Dépendant des successions de M et MME LESCARMEUR  
Faire offre sur papier libre en précisant vos noms et adresse dans une  
enveloppe cachetée revêtue de la mention : « **SUCCESSIONS LESCARMEUR**  
, ne pas ouvrir » à insérer dans une autre enveloppe à l'adresse du service

Les offres devront être adressées par voie postale - le cachet de la  
poste faisant foi - au plus tard le 14/05/2021 à  
FRANCE DOMAINE

Pôle de gestion des patrimoines privés  
25, rue de la Boudronnée  
21 047 DIJON CEDEX

Les offres reçues après l'ouverture des plis seront nulles.  
OUVERTURE DES PLIS LE 20/05/2021 à 9H30 à

France Domaine (même adresse)

Pour tout renseignement s'adresser au Service France Domaine à Dijon au **03 80 28 66 19**  
Les offres engagent les soumissionnaires. La vente se fera au plus offrant mais  
l'Administration n'est pas tenue d'accepter les offres qui lui paraîtront insuffisantes.

#### AVERTISSEMENT

Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, la vente ne sera parfaite entre les parties qu'en cas de régularisation par acte notarié et de paiement intégral du prix dans les 6 mois de l'acceptation par le Domaine de l'offre présentée.  
Passé ce délai et à défaut d'accord de prorogation du Domaine, l'engagement par l'Administration de vendre à l'amateur sera caduc et le bien sera remis en vente. Il est précisé que si la SAFER ou la Commune bénéficient d'un droit de préemption sur ces biens, elles peuvent se substituer au plus offrant